

COMPTE RENDU DE REUNION

Date : 09 novembre 2016

Lieu : ILLHAEUSERN
Personnes présentes :
Cf. feuille de présence

Objet : réunion publique n°2

En introduction, Monsieur DE BONN rappelle qu'une première réunion publique a été réalisée la semaine dernière. Durant cette réunion, il a été question du diagnostic et du PADD du PLU ainsi que d'éléments généraux sur la procédure d'élaboration d'un PLU.

La réunion publique n°2 est majoritairement axée sur le projet de zonage et de règlement de la commune. Le détail figure dans la présentation jointe au présent compte-rendu.

Pour mémoire :

- le zonage a été délimité en fonction des orientations que s'est fixée la commune dans son PADD. Ainsi, la surface des zones d'extension a été limitée en fonction des besoins de la commune et l'ensemble du projet laisse une place importante à la protection de l'environnement.
- le règlement a été défini de façon à préserver les caractéristiques du village.
- des orientations d'aménagement et de programmation ont été mises en place dans des secteurs à enjeu (extensions du village). En cas d'opération d'aménagement réalisée sur ces secteurs, le constructeur devra mettre en œuvre un projet compatible avec les orientations définies.

Suite de la procédure :

Au mois de décembre, le projet de PLU sera arrêté et l'on entrera ainsi dans une phase administrative, avec une consultation officielle de 3 mois des personnes publiques associées, suivie par l'enquête publique de 1 mois durant laquelle les habitants pourront présenter leurs requêtes que le projet. Il est important de retenir qu'une requête effectuée après le mois d'enquête publique ne pourra être prise en compte par la municipalité. Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal étudiera les différentes demandes et y apportera une réponse argumentée (positive ou négative). Après cela, le PLU sera approuvé et deviendra opposable au terme des délais fixés par la loi.

Principales questions et débats :

Un exploitant s'inquiète de voir des terrains agricoles classés en zone naturelle. En terme d'occupation des sols, un tel classement n'a pas d'impact spécifique car il est autorisé de cultiver dans toutes les zones du PLU. Néanmoins dans un souci de cohérence, les limites des zones naturelles et agricoles pourront être revues.

Des explications sont demandées sur l'emplacement réservé n°1 qui est implanté sur une seule parcelle alors que 2 lanières de même taille existent. Il est précisé que cet accès est localisé de façon à favoriser une desserte ultérieure de futures zones d'extension du village initialement classées en zone Na du POS mais supprimées à ce jour pour des questions de modération de la consommation d'espace.

Ce point sera rediscuté par la commission PLU afin d'assurer un traitement équitable entre les 2 propriétaires concernés.

Un débat est également lancé sur les choix qui ont conduit à délimiter la zone IAU. Il est précisé que ce sont notamment les accès et les surfaces mobilisables d'après le SCoT qui ont été des critères déterminants.

Liste des présents :

TOPOS

FEUILLE DE PRÉSENCE

RÉUNION

Commune de Illhausen







Le 09.11.2016

Nom - Prénom	Fonction	Signature
DE BONN Thibaud	TOPOS	
Bernard HENZES	MAIRE	
HENRYAND Gerard	invité	
SCHIEWITZ Auguste	-	
GIULIANO R.	Adjoint.	
Jean-Claude HIRN	Invité	
Catherine WITZ	invité	
Françoise MEINRAD	invitée	
Charles MEINRAD	invité	
Benedict Georges		
Vandewesthoek	Invité invité	
LIMBORNSTOCK Florent	"	
VH1 Philippe	invité	
BAHIS SERGE	HABITANT.	
KOLB Pierre	habitant	
Hubert HIRN	"	
Christophe JEHL	Invité	
MULLER DENIS	HABITANT	
MEINRAD Dominique	HABITANT.	

RÉUNION

Commune de

Le

Nom - Prénom	Fonction	Signature
HEINRAD Antoine	Médecin	
HUSER Eric	"	
MEYER Evelyne	"	
FLECHER J. Louis	"	
SEAL Patrice	"	
VOLPATO Setge	"	
DOSEH Henri	Adjoint	